

SAINT-MARTIN INFOS

JANVIER-
FÉVRIER 2025



Le mot du maire



Madame, Monsieur,

Comme annoncé lors des vœux de la municipalité, nous restons à vos côtés face aux difficultés du quotidien.

En 2024, une dizaine de Saint-Martinois a pu se former à l'utilisation des outils informatiques. La dématérialisation est un progrès technique et environnemental, pour autant, force est de constater qu'elle laisse certains d'entre nous de côté. Nous nous devons de lutter à notre échelle contre la fracture numérique.

En 2025, une nouvelle session de 10 cours sera proposée. Rappelons qu'ils sont entièrement pris en charge par la mairie, le matériel est également prêté, vous n'amenez que votre bonne humeur ! Vous serez informés via les canaux habituels (site internet, FB et application Panneapocket).

Bonne lecture !

RETOUR DE CONSEILS

Vos élus se sont réunis en séance de conseil municipal le 21 janvier dernier.

Voici les principaux points à retenir :

- Le tarif pour le séjour des enfants à Sarzeau cet été a été fixé à 300,73 € par enfant. Deux formules de paiement sont proposées aux familles. La commune prendra en charge le transport et pourra demander une participation à la commune de Guernes pour ses enfants.
- La commune a engagé une procédure pour intégrer un bien vacant route de Vétheuil dans le domaine communal.
- Un nouveau bail a été établi pour le commerce "Un Poil Près", avec un loyer fixé à 450 € mensuels.
- Le nouveau parking de Sandrancourt et le dispositif de vidéoprotection sont opérationnels.
- Des travaux sont prévus pour remettre la source en fonctionnement et nettoyer le lavoir.
- Les décorations de Noël ont été appréciées, mais une révision de leur implantation est envisagée.

LE PARTENARIAT DU MOIS

Un partenariat entre la mairie de St Martin la Garenne et le Foyer d'Accueil Médicalisé « L'orée des Bouleaux » de Limay a été initié au cours de l'année passée.

Ce partenariat a pour but d'encourager et développer les capacités des résidents en situation d'handicap au travers de deux activités encadrée au sein de la commune. A ce jour, tous les mardis après-midi le Foyer organise une activité écologie. D'avril à septembre le ramassage se fait au bord de la route à la lisière de la forêt.



Puis d'octobre à mars, le ramassage et le changement des sacs poubelles se poursuit sur la voie verte.

Les résidents participent également à l'activité « boitage » en distribuant les communications diverses de la mairie et de notre comité des fêtes dans les boîtes aux lettres des habitants de Sandrancourt.



LES IMAGES À RETENIR

Nos enfants des classes de CM1 et de CM2 des Garennes ainsi que les aînés et les élus de la commission scolaire ont visité le Sénat le 17 janvier dernier



Les chanteurs de l'Atelier Chant de TempsDanse ont donné un concert les 11 et 12 janvier à la salle polyvalente, sur le thème "Nos années Lycée".



Stephan Champagne, le maire, et l'ensemble du conseil municipal, ont présenté leurs vœux à la population le 24 janvier dernier.

Événement majeur, le samedi 1er février dernier. En présence de Monseigneur l'archevêque de Versailles, Luc Crépy, les habitants ont pu découvrir, au cours d'une messe pour sa bénédiction, le retable entièrement restauré de la chapelle de Sandrancourt.



Etat Civil

NAISSANCE

BEREAUX GONZALEZ

Lyssana

24/11/2024

YOTA KETCHIEKMEN

Ange-Eleana

01/12/2024

DECES

LASSEE Pierre

28/12/2024

BEAUGRAND Lucien

09/01/2025

FELIX Georgette

14/02/2025

STOP AUX CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Des irritants bien connus désormais peuvent aussi vous gêner au quotidien : les chenilles urticantes !

Pour rappel, un arrêté municipal rend obligatoire le traitement sous peine d'amende. Comme chaque année, nous organisons un traitement bio des espaces communs, abords de l'école, stade et voies publiques.

Nous poursuivons aussi la démarche, engagée l'an dernier, d'aide aux particuliers, en finançant 50% de leur coût de traitement dans leurs jardins dans le cadre d'une opération de mutualisation.

Inscriptions jusqu'au 8 mars prochain en mairie



À VOS AGENDAS !

8 mars	Mardi-Gras, organisé par le comité des fêtes, à la Halle route de Sandrancourt.
22 mars	Saint-Patrick, concert et soirée moules-frites, salle polyvalente, à partir de 19h30, sur réservation.
23 mars	Assemblée générale des Pêcheurs de l'Ilon, à 10h, salle polyvalente
30 mars	Conférence de l'AVPHAP, salle polyvalente, à 15h, entrée libre.
30 mars	Ramassage de printemps, rendez-vous à 9h, sous la halle à St Martin et sur la place à Sandrancourt.
5 avril	4e Trail des Garennes, organisé par le comité des fêtes, au stade.

NOUVEAU SITE INTERNET

Nous sommes ravis de vous annoncer le lancement de notre tout nouveau site web communal ! Après plusieurs semaines de travail acharné, nous avons enfin mis en ligne une plateforme moderne et intuitive, conçue pour mieux vous servir et vous informer.

Une Navigation Simplifiée

Le nouveau site a été pensé pour offrir une expérience utilisateur optimale. Vous y trouverez facilement toutes les informations nécessaires, que ce soit les actualités locales, les services municipaux, les informations des différents associations, les événements à venir ou encore les démarches administratives. La navigation est fluide et les contenus sont clairs et accessibles.

Une Vitrine pour Notre Commune

Ce nouveau site est également une vitrine pour notre belle commune. Vous y trouverez des galeries photos, des articles sur notre patrimoine. Nous espérons que cette plateforme contribuera à renforcer notre sentiment d'appartenance et à valoriser notre cadre de vie.

Restez Connectés !

Nous vous invitons à explorer ce nouveau site et à nous faire part de vos impressions et suggestions. Votre avis est précieux pour nous et nous permettra de continuer à améliorer nos services.

- **Rendez-vous sur <https://saint-martin-la-garenne.fr/> pour découvrir notre nouvelle vitrine numérique**

Pass Destination

Le Pass Destination permet de bénéficier de 15% de réduction minimum dans plus de 100 sites touristiques, culturels, sportifs et de loisirs des Yvelines et des Hauts-de-Seine.

La nouvelle application gratuite permet d'accéder à la liste complète des sites partenaires tout en pouvant les localiser grâce à une carte interactive ; et la réduction proposée s'adresse aussi bien au détenteur du Pass qu'à ses accompagnants mineurs, dans la limite de 4 personnes.

Pour plus d'information : www.destination-yvelines.fr

Nous contacter

Mairie - 105 rue du Vieux Puits. Tel. : 01 34 77 07 72.
(attention nouvelle adresse) Mail : mairie-accueil@stmlg.fr

